



COMPTE RENDU F3SCT DU 10 OCTOBRE 2023

L'instance a débuté par la présentation de la nouvelle DRH et le départ à la retraite du Directeur. Il a spécifié avoir été sensible au climat de dialogue instauré au CH Lavour. Nous aussi. Mais nous attendons des actes précis pour répondre aux difficultés des équipes et pas seulement du verbiage à travers des plans. La Direction de l'établissement sera assurée par un intérim en attendant une vacance de poste.

PAPRIPACT 2023-2024 :

La Direction a présenté le programme pour la prévention des risques professionnels issu du DUERP réalisé en 2020-2021. Elle a choisi de mener les actions de prévention sur RPS, TMS, risque routier, climatique et incendie.

Concernant le risque climatique : Chaque année nous sommes confrontés à la canicule. Des services ont souffert des fortes chaleurs malgré des ventilateurs fournis.

La CGT avait demandé au F3SCT de juin 2023 de prévoir des climatiseurs mobiles mais aucun plan canicule n'a été établi au CH Lavour (la Direction a seulement mis en avant le plan canicule nationale sans l'adapter à l'établissement).

Nous sommes intervenus dans certains services (bureaux administratifs par exemple) pour constater les conditions de travail difficile et les conséquences sur les agents et les patients.

Sur ce plan, les services : Le Pech, La Gravette, bureaux d'admissions et le court séjour gériatrique sont concernés pour la climatisation mais qu'en est-il des autres (bureaux DRH-consultations, ambulatoire...). L'établissement n'est pas toujours adapté à la mise en place de climatiseurs mais des solutions existent et la Direction doit s'y pencher sérieusement dès cet hiver pour ne pas être pris au dépourvu l'été prochain.

Un groupe de travail va être mis en place pour répondre à ce problème mais en attendant, la Direction a demandé un état des lieux des besoins par service.

La CGT avait demandé que le SSIAD bénéficie de T-shirts en coton pour l'été mais il semble qu'ils se sont perdus après la commande. Sherlock Holmes doit agir et vite !!!

Commentaires CGT :

Beaucoup de verbiage dans ce document. Nous voulons des actions concrètes (commande climatiseurs mobiles, plan canicule complet).

Ce PAPRIPACT ne tient pas compte de la réalité du quotidien des équipes. En effet, il n'est pas précisé sur ce plan les conséquences des organisations du travail qui sont un facteur majeur des risques psycho-sociaux. D'ailleurs, ce risque est reconnu par la loi santé. La Direction s'appuie uniquement sur l'achat de matériel qui favorise une meilleure organisation, mais s'il n'y pas les moyens humains pour l'utiliser ça n'a aucun intérêt.

Depuis des années, des équipes sont confrontées à un sous-effectif chronique qui a des effets néfastes sur la santé et la sécurité des agents. La Direction doit agir efficacement sur les moyens humains dans chaque service et elle a une obligation de résultats.

Avis : CGT 6 contre. FO et CFDT pour

COMPTE-RENDU VISITE USLD DU 12/06/2023 :

La délégation F3SCT a fait une visite à l'USLD pour faire un état des lieux des risques avec échanges avec l'équipe présente ce jour- là et la visite des locaux.

L'état des lieux de la Direction pendant la phase d'écoute du personnel a fait ressortir des difficultés pour l'équipe à organiser le travail en sous-effectif et des conflits dans l'équipe.

Le secteur gériatrique est en souffrance et la Direction souligne la difficulté de recrutement.

Pour eux, la fidélisation passe par un bon accueil des futurs professionnels et des agents qui adhèrent au projet du service.

Concernant la réorganisation en 12h des IDE : Elles sont satisfaites de leur organisation mais certaines limites sont constatées (transmissions IDE et AS, anxiété liée à la future prise de poste si pas de relèves)

Commentaires CGT :

La gériatrie est en souffrance depuis trop longtemps. Le ras le bol, l'épuisement et les tensions dans l'équipe sont une conséquence directe du travail en sous-effectif et la réorganisation en 12h. Les équipes ne peuvent pas accepter certaines règles imposées car cela ne correspond pas à leur valeur. On ne peut pas maintenir une équipe en sous-effectif.

Les procédures dégradées sont inadmissibles (faire certains choix, changes limités...) et n'existeraient pas si les moyens humains étaient mis en place et respectés. La population vieillissante doit avoir les meilleurs soins adaptés et non pas des soins au rabais. Cet un encouragement à banaliser le travail en sous-effectif.

L'équipe a aussi besoin de reconnaissance, de soutien et non pas de reproches.

Un nouvel encadrement ne sera pas suffisant... Il faut les moyens...

Nous ne cautionnons pas le travail en 12h vu les répercussions sur la santé.

Nous avons demandé à être associé à l'écriture des comptes-rendus des prochaines visites.

PLANNING AS EHPAD :

La Direction avait mis à l'essai un planning AS pour 2023 mais il ne semble pas convenir.

L'équipe retravaille un planning avec la participation de l'encadrement.

Commentaires CGT :

Suite au mouvement de grève 2022, nous avons obtenu que les AS aient un cycle de travail avec 21 AS.

Un planning à l'essai qui n'a pas convenu, pousse les AS à se replonger sur le sujet.

Nous encourageons l'équipe à s'investir pour faire des propositions de roulements.

Une nouvelle évaluation sera à prévoir en 2024.

JARDIN :

La Direction leur a mis à disposition des vestiaires et les douches à la lingerie relais

CGT :

A la suite de notre intervention en instance pour dénoncer les locaux insalubres où travaille les jardiniers, la Direction a décidé de leur allouer des vestiaires et douches à la lingerie. C'est une solution. Ces locaux sont certes pas loin de leur local. Mais regrettons qu'aucun travaux ne soient réalisés sur place.

SECRETARIAT MATERNITE :

La charge de travail dans ce service s'étend jusqu'à 17h pour une prise en charge harmonieuse des pratiques.

Un nouveau planning leur a été proposé à partir du 4/9/2023 sur une amplitude de travail de 8h30 à 17h.

Commentaires CGT :

Nous sommes favorables à une harmonisation du travail dans le respect du choix et la participation des agents concernés et demandons que les secrétaires soient concertées.

CYCLE DE TRAVAIL FIAC :

La Direction nous a présenté le nouveau cycle de travail validé par l'équipe.

Commentaires CGT :

Nous prenons acte de la satisfaction de l'équipe avec ce nouveau planning. Mais nous mettons un bémol quant à la position de ligne imposées sur un planning à qualifier.

En effet, les jours des agents doivent être respectés et posés librement, sans contraintes et imposés par un planning.

Aucune astreinte déguisée n'est autorisée et nous y serons vigilant.

OUVERTURE 4^e SECTEUR SMR :

La Direction s'est engagée à ouvrir le secteur progressivement (actuellement 48 patients) et souligne un recrutement IDE pour janvier 2024.

Commentaires CGT :

Les effectifs IDE de jour comme de nuit ainsi que les kinés ne sont toujours pas comblés (manque 1 ETP et remplacement de 2 arrêts maladie-maternité en jour et 0.6 ETP de nuit, manque 4 kinés malgré l'embauche d'APA qui ne remplace pas un kiné) donc l'ouverture du 4^e secteur suscite des inquiétudes et incertitudes sur la prise en charge des patients. Comment organiser des soins en sous-effectif ? les plannings sont réajustés sans cesse pour combler par l'intérim et hublot. Les cadres font au mieux avec les moyens qu'on leur donne et cela procure beaucoup de pressions, de stress. Nous avons bien compris que le budget de l'hôpital oblige l'ouverture du secteur fermé depuis trop longtemps et nous y sommes favorables comme l'équipe d'ailleurs mais dans des conditions optimales et pas à la baisse. Le recrutement doit se faire vite avant l'épuisement de l'équipe.

HYGIENE DES LOCAUX SYNDICAUX PINEL :

La CGT avait demandé un entretien des locaux (instance de juin 2023) avec une salle de réunion commune au 3 syndicats mais qui va également être utilisé par le CMP pour les réunions et le self.

La Direction n'a toujours pas trouvé de solution pour entretenir les locaux.

CGT :

Les locaux alloués par la Direction doivent être entretenus par l'hôpital et non par les agents qui y passent.

Une solution doit être trouvée rapidement.

LINGERIE RELAIS :

Nous revenons sur le sujet déjà abordé en juin 2022 : port de chaussures adaptées à la lingerie.

Le médecin du travail s'était prononcé en précisant que des chaussures fermées étaient indispensables mais pas d'obligation sur les chaussures de sécurité.

Commentaires CGT :

Des chaussures avaient été fournies aux agents en 2022 mais trop lourdes donc inutilisables.

Nous demandons qu'elles puissent participer au choix de chaussures ou qu'elles puissent prétendre à la prime.



CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

cgt.chlavaur@wanadoo.fr 0563833038

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr